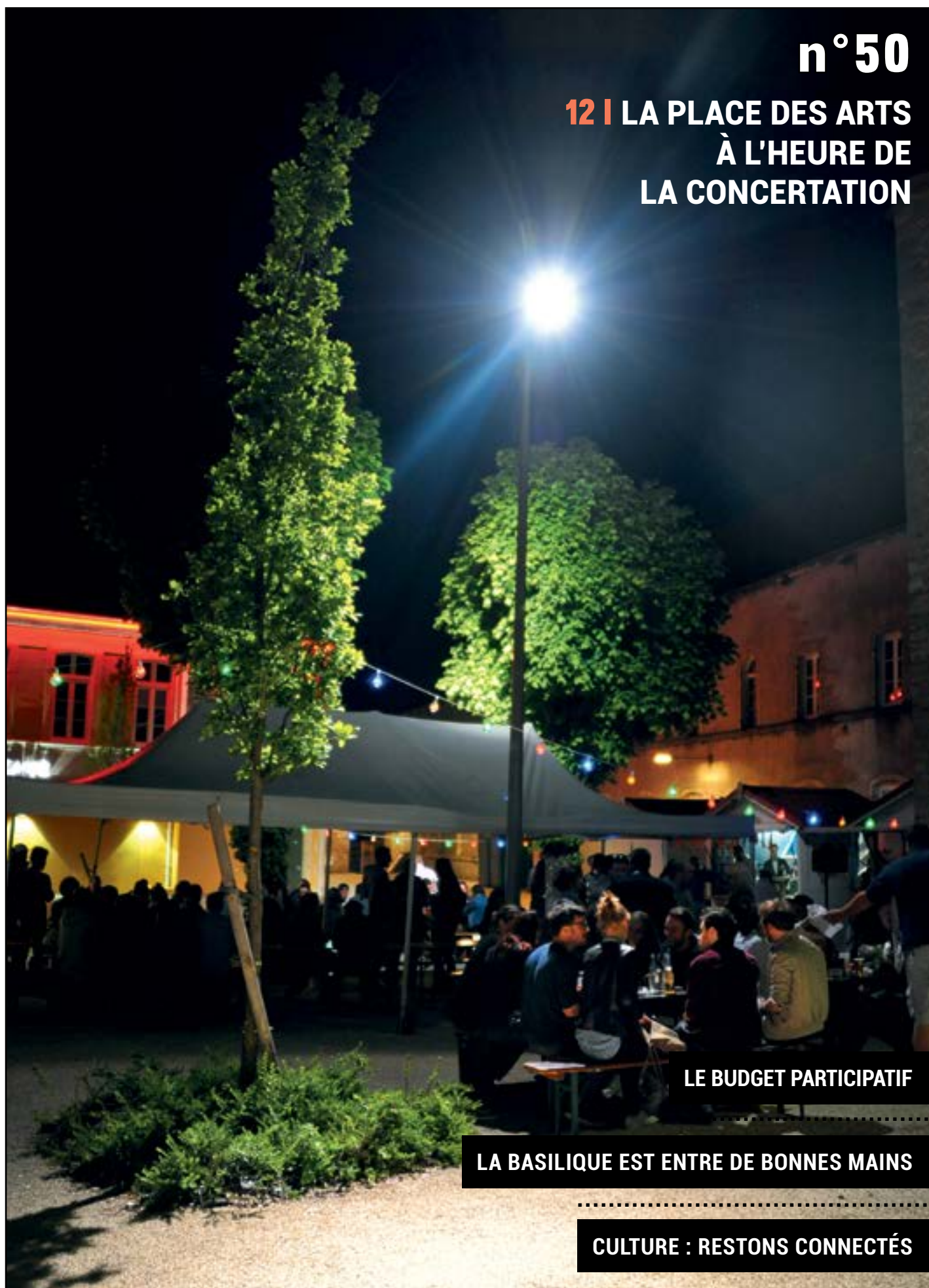


CHAUMONT **info**

n°50

**12 | LA PLACE DES ARTS
À L'HEURE DE
LA CONCERTATION**



LE BUDGET PARTICIPATIF 8

LA BASILIQUE EST ENTRE DE BONNES MAINS 18


CULTURE : RESTONS CONNECTÉS 22

n° 50

sommaire

- 8** **zoom sur**
BUDGET PARTICIPATIF : AVEC ET POUR LES HABITANTS
- 10** **dossier**
OBJECTIF ZÉRO PHYTO
- 12** **dossier**
LA PLACE DES ARTS À L'HEURE DE LA CONCERTATION
- 16** **proximité**
UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC LES QUARTIERS
- 18** **patrimoine**
LA BASILIQUE EST ENTRE DE BONNES MAINS
- 21** **travaux**
AU FIL DES CHANTIERS
- 22** **seniors**
UNE PLACE AU CINÉ POUR LES AÎNÉS
- 23** **graphisme**
2021 : ANNÉE GRAPHIQUE
- 25** **culture**
RESTONS CONNECTÉS
- 26** **tribunes**
PAROLES D'ÉLUS

 VilledeChaumont52

 ville_chaumont

Directrice de publication : Christine Guillemy / codirectrice de publication : Véronique Nickels / collaborateurs : Justine Angelot, Annick Marchal, Lionel Dupontreué, Fabienne Gobé, Victorine Jourdheuil, Richard Pelletier / photographe : Richard Pelletier / photographies pages 14 et 15 : école de gendarmerie / conception graphique et mise en page : Sylvie Magdika / impression : Imprimeries de Champagne / distribution : Médiapost / ISSN : 1158-2960 / dépôt légal : janvier 2021.

édito



Les fêtes de fin d'année se sont passées sans les habituelles retrouvailles familiales ou amicales, sans l'esprit festif ou magique qui les accompagne souvent. Voilà bientôt un an que nous subissons de plein fouet la crise sanitaire et les contacts avec nos proches nous manquent. Espérons que 2021 sera une année d'espoir et de sortie de crise. Gageons que le printemps, symbole du renouveau, nous permettra d'en voir les prémices, grâce notamment à l'arrivée du vaccin. La campagne de vaccination a débuté pour les personnes âgées, les personnes les plus vulnérables et les professionnels les plus à risque, et se généralisera au fil des mois pour l'ensemble de la population. La municipalité et l'ensemble des agents de la collectivité sont mobilisés pour être plus que jamais à votre service pendant cette crise et je les remercie vivement. Beaucoup de personnes parmi vous ont également été très présentes et je souhaite saluer l'ensemble des professionnels, des associations, des bénévoles ayant soutenu les plus fragiles, les plus isolés. Nous continuerons à être à vos côtés au quotidien : là est notre rôle. Nous voulons que cette année soit placée sous le sceau de la convivialité, de la proximité et de la démocratie participative car c'est avec vous que nous souhaitons imaginer la ville de demain. Cette année 2021 annonce la concrétisation de nombreux projets structurants et d'investissements importants pour notre Ville. Notre territoire est engagé à relancer l'activité en lien avec les fédérations de bâtiment et de travaux publics. La déclinaison du Plan de Relance avec le Gouvernement et la Région Grand Est nous permettra d'aller encore plus loin en déployant des actions en faveur de la transition énergétique et de l'emploi, notamment des jeunes. Le commerce, l'hôtellerie, la restauration et les bars, le monde associatif et les entreprises de notre territoire sont des secteurs qui traversent de grandes difficultés. Des mesures de protection et de soutien ont été mises en place pour limiter l'impact social et économique de cette crise sanitaire et se poursuivront. Notre ville a besoin de l'énergie et des ondes positives de chacun d'entre vous ! Prenez soin de vous et de vos proches !

Christine Guillemy
Maire de Chaumont
2^{ème} Vice-Présidente de la Région Grand Est

3



NOËL LUMINEUX À CHAUMONT



SALON DU LIVRE | 19 novembre



JOURNÉE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE | 18 octobre

Retour en images



SEMAINE DU GOÛT AUX RÉSIDENCES J. WEIL | 14 octobre



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



TÉLÉTHON | 5 décembre



EXPO MADEMOSELLE MAURICE VISITE SCOLAIRE | 15 décembre



LES AFFAIRNALES | 17 octobre



EXPOSITION CHAUMONT VUE DE MA FENÊTRE | 17 octobre - 2 novembre



SPORTS VACANCES | 15 octobre



LE NOUVEAU RELAX - "VESTIGE" | 17 octobre



LA SEMAINE BLEUE | 6 octobre

1



2



3



5



4

1

RÉSEAU DE CHALEUR, PLUS GRAND ET TOUJOURS AUSSI VERTUEUX

Le réseau de chaleur de la Ville de Chaumont a été, en décembre dernier et pour la 7^{ème} année consécutive, labellisé par AMORCE « Ecoréseau de chaleur » ! Ce label atteste de la qualité environnementale, économique et sociale du réseau chaumontais.

Un réseau vertueux qui s'est encore étendu l'année dernière. Les derniers travaux effectués en 2020 ont permis les raccordements de 5 nouveaux sites : les logements Chaumont Habitat situés 65 avenue Carnot (735 kW), 2 bâtiments sur le site de l'hôpital (300 kW), l'école de la 2^{ème} Chance (103 kW) et le complexe Palestra (en attente de mise en service 1980 kW).

2

VISITE MINISTÉRIELLE POUR UNE RÉNOVATION EXEMPLAIRE EN COEUR DE VILLE

Le 11 décembre dernier, Emmanuelle Wargon, Ministre déléguée chargée du Logement et Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat à la Biodiversité auprès de la Ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité, visitaient, dans le périmètre Coeur de ville de Chaumont, l'ancien Hôtel de la Division entièrement rénové. Hamaris a créé dans cet immeuble 8 logements sociaux. La visite de cette réhabilitation exemplaire fut l'occasion d'échanger autour des dispositifs mis en place dans le cadre de la rénovation thermique de l'habitat. Christine Guillemey a pu rappeler le rôle essentiel des bailleurs sociaux dans la revitalisation des villes moyennes et des villages, en tant que maîtrise d'ouvrage professionnelle et structurée.

3

CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE À LA ROCHOTTE : LES 4 FINALISTES CONNUS EN FÉVRIER

La Ville de Chaumont s'est engagée dans un ambitieux projet de regroupement de deux établissements sur un même site dans le quartier de La Rochotte, en remplacement des écoles « Jacques Prévert » et « Robert Pilon ». Dans ce cadre, le Conseil municipal a approuvé le principe du lancement d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour la construction du groupe scolaire et un appel à candidature a été lancé au mois de novembre afin que les candidats manifestent leur intérêt pour l'opération. 137 candidatures ont été déposées ! 4 candidats seront retenus, au début du mois de février, au regard de leur expérience, des compétences mobilisées et de leurs références en matière de construction d'équipements scolaires.

4

ASSOCIATIONS, DEMANDE DE SUBVENTION : PENSEZ-Y !

Chaque année, la Ville de Chaumont apporte un soutien financier aux associations (culturelles, sportives, sociales, etc.) présentant un intérêt local et œuvrant dans le champ des politiques publiques développées par la ville.

Ces associations peuvent formuler une demande de subvention concernant leur fonctionnement ou des actions spécifiques menées au cours de l'année.

Téléchargeables sur <http://www.ville-chaumont.fr/Vie-associative/Aides-aux-associations>, les demandes de subventions sont à déposer auprès de la Ville de Chaumont avant le 31 mars 2021.

en bref

5

COEUR DE VILLE PERMANENCES HEBDOMADAIRES DES ÉLUS

Tous les samedis matin, de 10h à 12h, les élus du Conseil municipal vous reçoivent à la Maison des Projets, 4 rue Pasteur à Chaumont.

Des questions ? Des envies ? Des idées ? Des projets ? N'hésitez pas à venir échanger avec vos élus sur l'avenir de notre ville.

BUDGET PARTICIPATIF : DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE VILLE !

La Ville de Chaumont innove et lance son premier budget participatif. Elle va consacrer 100 000 € à la réalisation de projets issus d'initiatives citoyennes.

« Donner la possibilité aux Chaumontais et Brottains d'être pleinement acteurs dans la ville et pour la ville me tient particulièrement à cœur et je sais qu'il s'agit d'une volonté partagée par l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux ». Christine Guillemy, maire de Chaumont, et tous les élus espèrent ainsi voir émerger des projets émanant des habitants et pour les habitants. Une partie des dépenses d'investissement de la ville sera allouée à leur concrétisation. « Nous nous sommes appuyés sur ce qui se fait dans d'autres villes de même strate. À Epernay par exemple, le budget participatif a été mis en place il y a quatre ans. En 2019, 34 dossiers ont été déposés et 20 projets ont été financés »

Soumis au vote de la population

Les projets devront concerner la commune de Chaumont-Brottes, se situer sur le domaine public ou dans l'un des équipements municipaux et relever du domaine de compétences de la Ville. Bien évidemment, chaque projet devra être d'intérêt collectif. Le coût maximum estimé ne devra pas excéder 30 000 € TTC d'investissement par projet. D'autres critères, comme le caractère non-discriminatoire ou non diffamatoire, le respect de l'environnement ou bien encore l'originalité seront pris en compte.

La population sera ensuite invitée à voter pour ses trois projets préférés parmi ceux qui auront respecté les différents critères d'éligibilité et dont la faisabilité technique aura été avérée par les services de la Ville. Les idées qui remporteront le plus de succès se verront réalisées dans la limite de 100 000 €, montant total imparti à cette opération. Chaumontais et Brottains sont invités dès à présent à réfléchir à des projets d'amélioration du cadre de vie et du quotidien.

JÉROME DUPUIS

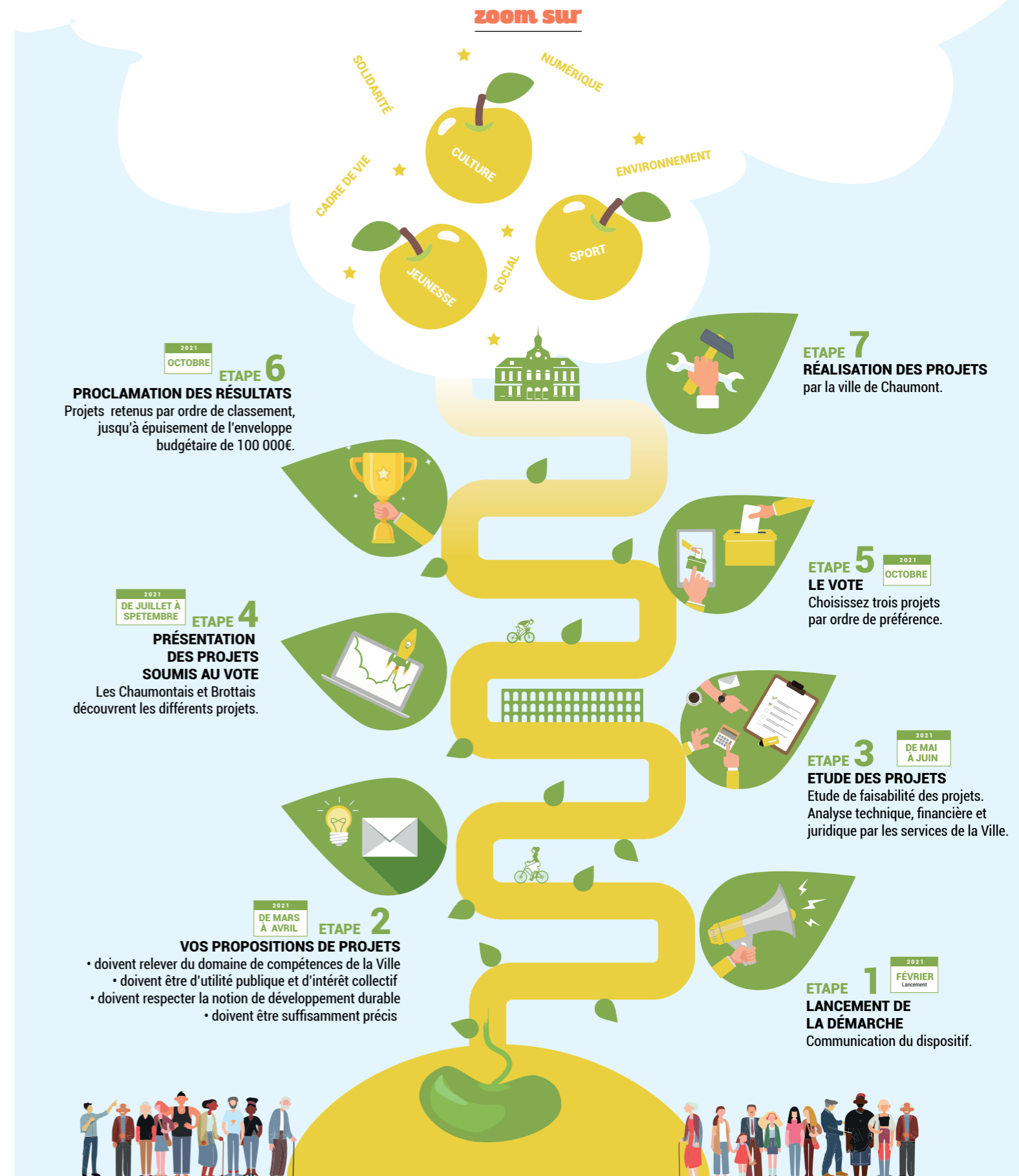
100 000

En 2021, 100 000 € des dépenses d'investissement de la commune seront alloués au budget participatif.

30 000

Chaque projet présenté aura des critères bien précis à respecter, dont un coût d'investissement de 30 000 € TTC maximum.

« Chacun peut déposer un projet. Les idées peuvent aussi émaner d'un collectif ou d'une association. Cependant il ne devra y avoir qu'un seul porteur de projet. Ce dernier doit être âgé d'au moins 14 ans ».



BUDGET PARTICIPATIF FAITES GERMER VOS IDÉES !

100 000€ pour développer vos idées pour votre ville !

CONDITIONS

ÊTRE UN(E) HABITANT(E)
ÂGÉ(E) DE 14 ANS OU PLUS

LE PROJET DOIT ÊTRE SITUÉ SUR
LE PÉRIMÈTRE DE CHAUMONT-BROTTES

UNE ENVELOPPE GLOBALE
DE 100 000 € PAR AN

Retrouvez la charte complète sur www.ville-chaumont.fr

PATRIMOINE VERT : PLANTER ET ENTRETENIR

DEUX PACANIERS PLANTÉS POUR PERPÉTUER L'AMITIÉ FRANCO-AMÉRICAINE



En 1787 Thomas Jefferson, qui allait devenir quelques années plus tard Président des Etats-Unis, plantait au Château Carbonnieux (Gironde) un Pacanier matérialisant l'alliance de nos deux nations pendant la Révolution américaine.

Le symbole est désormais entretenu à Chaumont où deux arbres de cette variété ont été plantés à l'initiative des agents des espaces verts de la Ville, au square du Boulingrin et boulevard Barotte.

Ces jeunes arbres deviennent ainsi des repères vivants de l'amitié franco-américaine dans notre pays et à Chaumont peut-être plus qu'ailleurs tant l'histoire récente de la ville est liée à la présence américaine : Première guerre mondiale avec le QG du Général Pershing, base aérienne américaine dans les années 50-60 et plus récemment le jumelage avec la ville d'Owasso dans l'Oklahoma.



PLANTATIONS D'AUTOMNE AU JARDIN DES POSSIBLES

Le nouveau visage du quartier de La Rochotte se dessine chaque jour davantage. Dans la continuité de l'aménagement du « Jardin des possibles », les agents du service des Espaces verts de la Ville de Chaumont ont réalisé, cet automne, de multiples plantations afin de créer des îlots de biodiversité.

Sorbus, prunus avium, malus domestica, cydonia, lonicera, rosiers, géraniums, lavande, sauge, thym, romarin sont autant de variétés d'arbres, arbustes et vivaces qui viennent maintenant agrémenter ce nouvel espace public, imaginé avec les habitants dans le cadre de la rénovation urbaine de La Rochotte.

10



UN NOUVEL ÎLOT POUR LA BIODIVERSITÉ

Soucieuse de préserver l'environnement et la biodiversité, la Ville de Chaumont s'est associée à la Fédération des Chasseurs de Haute-Marne pour préserver, restaurer, renforcer et valoriser la biodiversité à travers le partenariat «ILOT DiversiT». 60 plants buissonnants composés de diverses essences et 2 haies champêtres ont ainsi été plantés sur le plateau des Lavières. L'objectif ? Recréer des espaces favorables au développement de la flore sauvage mais également des lieux de vie et de reproduction pour les oiseaux et la faune en général.



Vu sur le compte Instagram de la Ville de Chaumont

Sur un arbre perché. Sur les hauteurs de Brottes, l'entretien des tilleuls, notamment l'élimination du gui parasite, est assuré par les élagueurs du service Espaces verts.

#savoirfaire #equilibristes



OBJECTIF ZÉRO PHYTO SANITAIRE : LA VILLE VA DÉJÀ PLUS LOIN

11

Depuis le 1er janvier 2017, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (loi Labbé du 22/07/2015) interdit aux collectivités l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'entretien des espaces publics non fermés. Assistée de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) Champagne-Ardenne, la Ville de Chaumont a souhaité aller plus loin en engageant l'élaboration d'un plan de gestion différenciée* des espaces publics. Objectif : atteindre le zéro phytosanitaire au plus tôt, notamment dans les cimetières qui, situés en zone d'entretien intensif, représentent l'image de la collectivité au même titre que le centre-ville et les entrées de ville.

Végétalisation et embellissement des cimetières

En adoptant des pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires, le service Espaces Verts de la Ville a intégralement repensé l'entretien des cimetières. C'est ainsi

qu'un « chantier test » a été entamé cette année, visant à tendre vers le zéro phyto, l'accessibilité et la végétalisation généralisée des cimetières chaumontais. Pour cela, 3 périmètres ciblés aux cimetières Clamart, Buxereuilles et Saint Aignan sont actuellement expérimentés.

> Aménagement des allées principales

Sur les 3 cimetières, la végétalisation contrôlée des espaces s'articulera autour d'un redimensionnement des allées principales. Finalisé en mars prochain, cet aménagement d'aspect structurel sablé (à l'image de l'allée piétonne de l'avenue des États-Unis), permettra la mécanisation du désherbage tout en favorisant l'accessibilité des visiteurs et des véhicules des pompes funèbres.

> Végétalisation

En octobre dernier, une parcelle du cimetière de Buxereuilles a été parsemée de jachère fleurie et de végétalisation après une découpe des pelouses. À Clamart, la requalification paysagère au niveau du colombarium complète les essais de

résine perméable (fibre de bois et de ciment teintée) appliquée en arrière et inter-tombes.

> Les essais à venir

Le réensemencement, effectué tous les 2-3 ans, apportera un espace végétal au développement limité mais très couvrant, favorable à la biodiversité.

Une végétalisation en faveur de l'éco système sera également plantée le long des murs d'enceinte ainsi qu'une végétalisation qualitative aux pieds des plantations existantes par des bandes enherbées, en entrées de cimetière (par exemple).

Suite à ces différents essais, une révision du règlement des cimetières sera effectuée en fonction des résultats des tests et de l'adhésion des intervenants ou représentants de la population en lien avec ces sites et des riverains.

L'INFO EN +

Dans le cadre du zéro phyto, un aménagement pavé a été réalisé en décembre au pied de certains arbres de la rue du Maréchal Juin. Un moyen efficace d'éradiquer les mauvaises herbes.

*Gestion différenciée : évolution du modèle horticole standard qui intègre un souci écologique, économique et social à la gestion des espaces verts. Elle permet d'optimiser le patrimoine vert d'une ville en tenant compte des moyens humains et financiers.



UN PROJET



CHAUMONT

12

13

PLACE DES ARTS : PLACE À LA CONCERTATION

Concepteur paysagiste au sein de l'agence AEI, Florent Rullier planche sur l'aménagement de la place des Arts. Un projet majeur qui sera mené en concertation avec les Chaumontais.

Quelles sont vos missions dans le cadre de l'aménagement de la place des Arts ?

F. R. : Nos missions s'inscrivent dans une certaine continuité puisque nous étions intervenus dans le cadre de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) puis de l'action Cœur de ville afin de dresser un état des lieux des places publiques chaumontaises et ainsi isoler les lieux à prioriser. La place des Arts figure parmi ces lieux. Notre mission dépasse cette place, elle vise à finaliser la rénovation du quartier de la gare, à assurer un lien entre ce dernier et le centre-ville par l'intermédiaire de cette place.

Quelles sont les particularités de cet espace ?

F. R. : Elles sont multiples ! Cette place est une véritable rotule, le quartier de la gare accueille de grands équipements contemporains, le multiplexe "À l'affiche" et le Signe, tout en s'articulant avec des quartiers plus anciens qui ouvrent sur l'hyper-centre. À plus petite échelle, l'une des principales caractéristiques de cette place est qu'elle n'en est pas une ! Sa géométrie est née d'une rue et de la destruction d'une partie des bâtiments de l'école Michelet, la configuration est donc assez complexe. On compte une multitude d'accès à cet espace ouvert aux quatre vents.

Pouvez-vous nous dévoiler les grandes lignes de cet aménagement ?

F. R. : L'idée est de composer entre des espaces de rassemblements ouverts et un écrin végétalisé qui va permettre de remettre les espaces libres à une échelle humaine. L'objectif est de créer un îlot de fraîcheur assurant une continuité de la trame verte entre le square Philippe-Lebon et les espaces aménagés au niveau de la gare. Au cœur de cette place, nous avons voulu répondre au besoin de créer un espace dédié à des manifestations ou des festivités, une place dans la place ; le tout en lien avec l'architecture du Signe et le graphisme.

La concertation est au cœur de vos travaux...

F. R. : Un grand nombre d'intervenants est associé. Nous travaillons avec des élus, le directeur du Signe comme des représentants de riverains. Au niveau de l'agence, nous sommes également accompagnés par une graphiste pour inscrire le graphisme au cœur de cette place. Nous allons présenter l'avancement de nos études afin de recueillir un maximum de retour des Chaumontais. Notre objectif est de prendre en compte les besoins, les avis et ressentis des habitants. Cette concertation est primordiale.

LA PLACE DES ARTS SE DESSINE

L'aménagement de la place des Arts s'inscrit dans une liste d'actions cohérentes sur l'espace public avec la réalisation d'équipements connexes aux abords directs du centre ville comme les aires de jeux ou le parcours sportif. Une concertation est mise en place avec les habitants pour imaginer le nouveau visage de ce nouvel espace à vivre en coeur de ville.

Le secteur de la gare a fait l'objet d'une requalification complète entre 2011 et 2013 dans le cadre de la création du PEM (Pôle d'Échanges Multimodal). Toutefois, l'aménagement actuel n'est que partiel et mérite un traitement approprié aux nouveaux usages suscités. Enfin, plus récemment, un projet de schéma directeur des espaces publics a

été élaboré afin d'imaginer une charte cohérente d'aménagement. Ce schéma prévoit notamment :

- la matérialisation et l'aménagement des cheminements entre les rues de Verdun, Félix Bablon et la rue des Arts.
- la hiérarchisation de l'espace piéton selon qu'il se situe sur la rue principale (rue des Arts), et rues secondaires (rue

de Verdun, rue Félix Bablon)

- la conservation d'un espace généreux face au Signe - Centre national du graphisme à Chaumont pour l'accueil d'événements culturels.
- le traitement homogène et qualitatif de l'espace.



SOCLE MINÉRAL

- Le principe de diffusion matérialisé par les variations de teintes/ densité de pavage développé dans le scénario d'esquisse «diffusion» sera conforté et poussé au-delà des limites du site pour créer une accroche urbaine à la place.



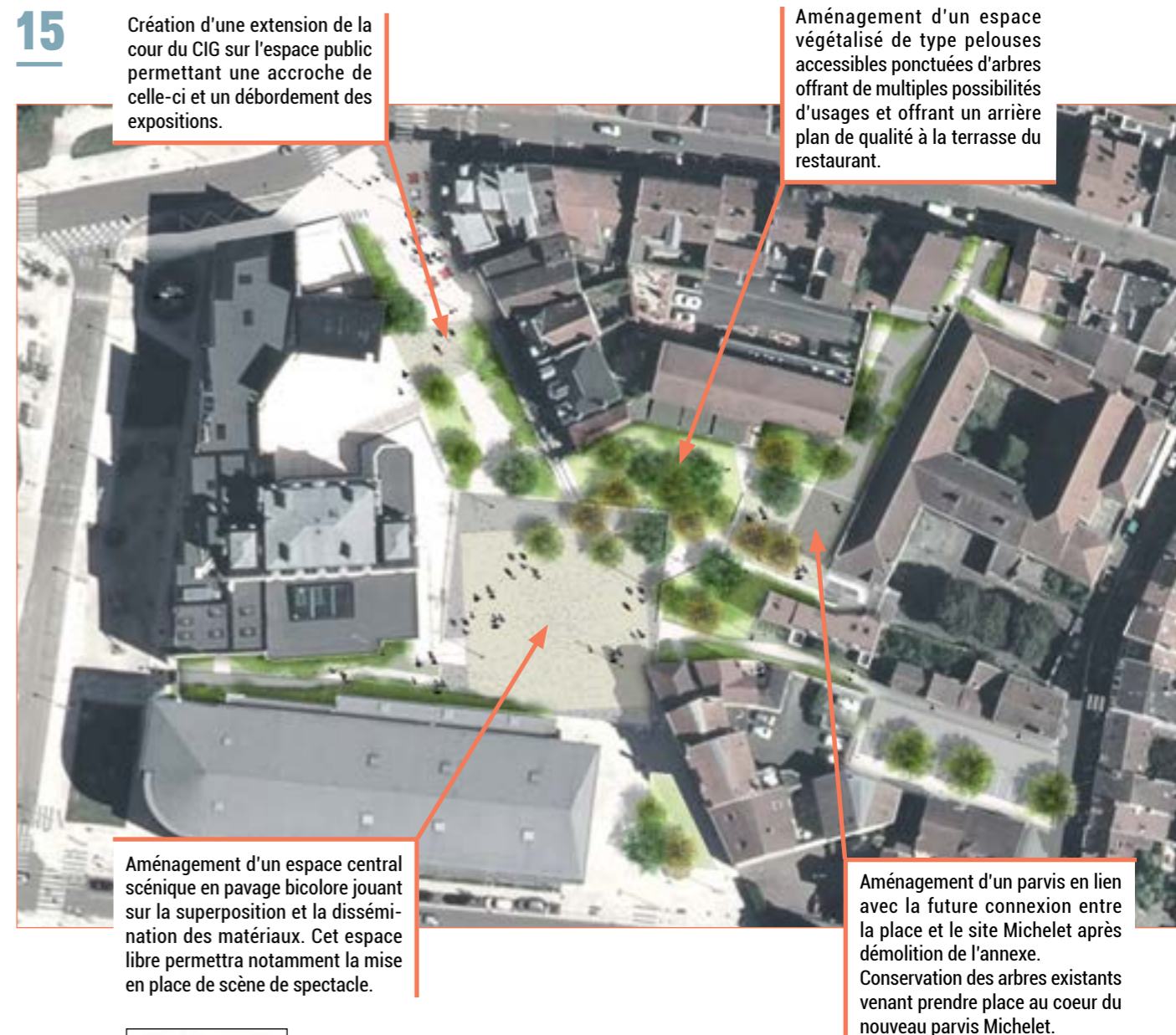
COLONISATION DE LA VÉGÉTATION

- La trame arborée existante sera préservée et complétée. Une trame plantée linéaire accompagnera le tracé de l'ancienne rue du 21^e RIC et un espace plus jardiné en opposition à un parvis de spectacle ouvert, viendra se greffer dans le coeur de la place.



INTÉGRATION DU GRAPHISME

- L'espace libre s'articule autour d'un espace déambulatoire en béton désactivé clair qui assure une continuité visuelle aux bétons qualitatifs du quartier de la gare. Sur ce socle se composent des sous-espaces à l'identité affirmée par un pavage qualitatif bicolore. En complément, une mise en scène nocturne de certaines façades par des projections lumineuses est étudiée afin d'enrichir l'expérience et d'animer les différents sous-espaces de la place.



Création d'une extension de la cour du CIG sur l'espace public permettant une accroche de celle-ci et un débordement des expositions.

Aménagement d'un espace végétalisé de type pelouses accessibles ponctuées d'arbres offrant de multiples possibilités d'usages et offrant un arrière plan de qualité à la terrasse du restaurant.

Aménagement d'un espace central scénique en pavage bicolore jouant sur la superposition et la dissémination des matériaux. Cet espace libre permettra notamment la mise en place de scène de spectacle.

Aménagement d'un parvis en lien avec la future connexion entre la place et le site Michelet après démolition de l'annexe. Conservation des arbres existants venant prendre place au coeur du nouveau parvis Michelet.



Une simulation 3D de l'avant-projet d'aménagement de la place des Arts est disponible sur la chaîne youtube de la Ville de Chaumont

UNE CONCERTATION PUBLIQUE

- Posez vos questions, faites part de vos remarques, soumettez une idée, ou donnez votre avis :**
- > **via la plateforme de consultation accessible depuis le site internet de la Ville www.ville-chaumont.fr**
 - > **à la Maison des projets - Coeur de Ville située 8 rue Pasteur**
- Fin janvier 2021**
Lancement de la concertation sur l'aménagement de la place des Arts. Les Chaumontais sont invités à poser leurs questions, à faire part de leurs remarques et avis sur le site internet de la Ville ou à la Maison des projets.
- Fin février /**
L'ensemble des questions et avis collectés sont rendus publics sur les supports de communication de la Ville.
- Fin mars /**
Restitution par Mme le Maire, en visioconférence sur internet, et présentation de l'avant-projet d'aménagement prenant en compte les remarques et les ajustements liés à la concertation.

VOS DÉLÉGUÉS DE QUARTIER 17

SECTEURS ET PERMANENCES



MUNICIPALITÉ ET QUARTIERS NOUENT UNE RELATION PRIVILÉGIÉE

16

La municipalité souhaite se rapprocher de ses concitoyens. Sept conseillers-délégués ont été choisis pour devenir les interlocuteurs privilégiés d'un secteur défini. Les premières rencontres avec les habitants débiteront au printemps.

Sept secteurs. Sept délégués. En engageant une démarche de démocratie participative, la municipalité souhaite renforcer les liens avec les différents quartiers de la ville.

« J'avais désigné sept conseillers-délégués affectés à des secteurs définis. Malheureusement, avec la situation sanitaire que nous connaissons, ils n'ont pas encore pu assumer pleinement leur nouvelle mission. Mais, c'est quelque chose que nous tenons à mettre en place rapidement et, dès le printemps prochain, ils tiendront des permanences au cœur des quartiers », déclare Christine Guillemy.

Ces conseillers-délégués (lire ci-contre) seront les interlocuteurs privilégiés des habitants du secteur dont ils auront la charge. L'objectif est d'être davantage à l'écoute des concitoyens, de se rendre disponible et de faire naître de nouveaux échanges constructifs. Une veille territoriale sera installée sur chaque secteur pour permettre aux comités de quartier et aux habitants, secteur par secteur, de faire remonter ce qui va et ce qui ne va pas. « Il y a les grands projets et la vie au quotidien et c'est tout aussi important à nos yeux », précise Christine Guillemy.

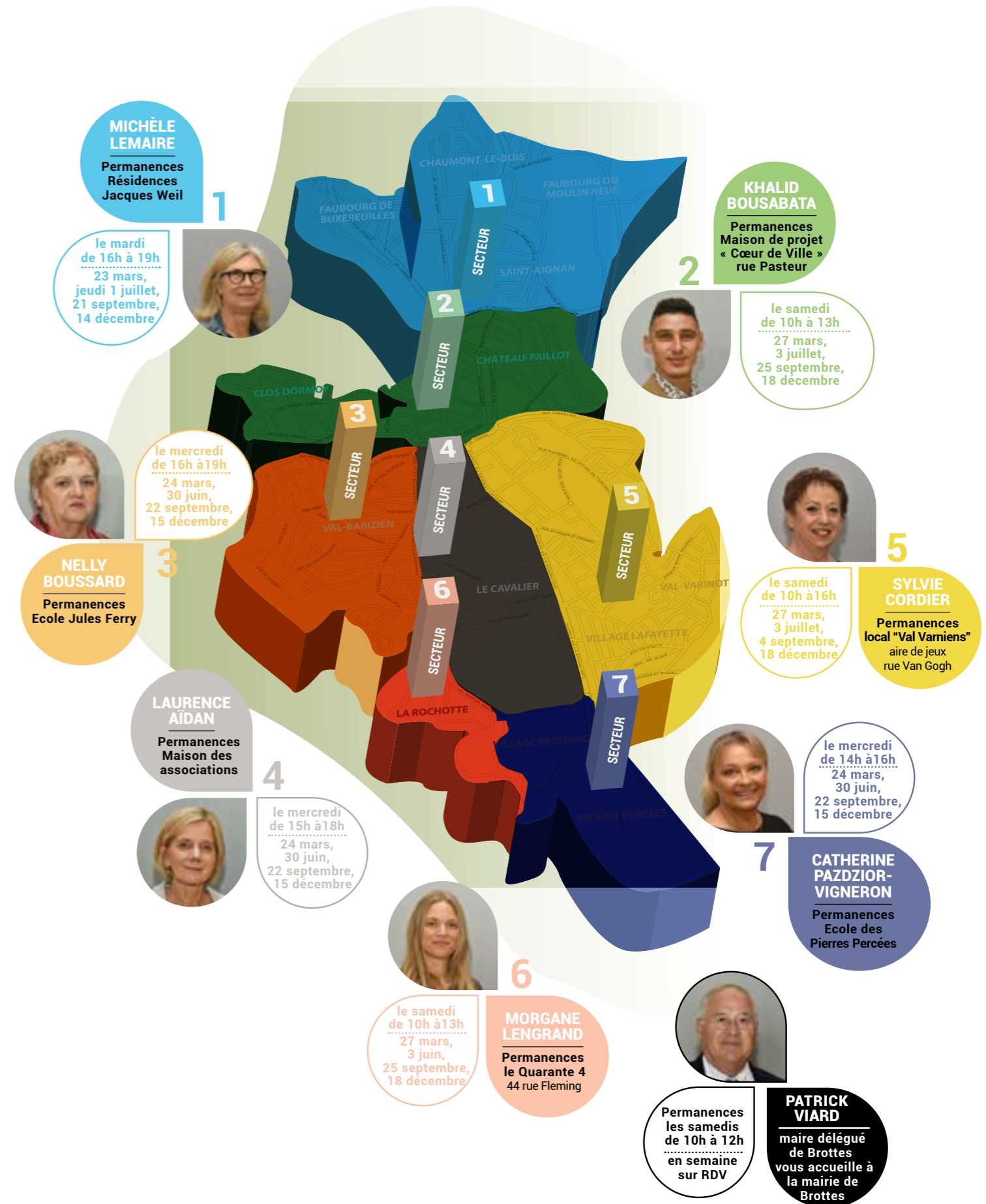
Des rendez-vous réguliers seront prochainement proposés, comme les permanences trimestrielles tenues par les conseillers-délégués, mais aussi des balades urbaines en présence des habitants afin d'établir, en marchant et en discutant, un diagnostic précis des secteurs, de comprendre leur fonctionnement et d'identifier au mieux les besoins et les points d'amélioration du cadre de vie. Autant d'occasions pour les habitants d'être acteurs de leur quartier et d'établir un dialogue continu et plus soutenu avec les élus de la Ville.

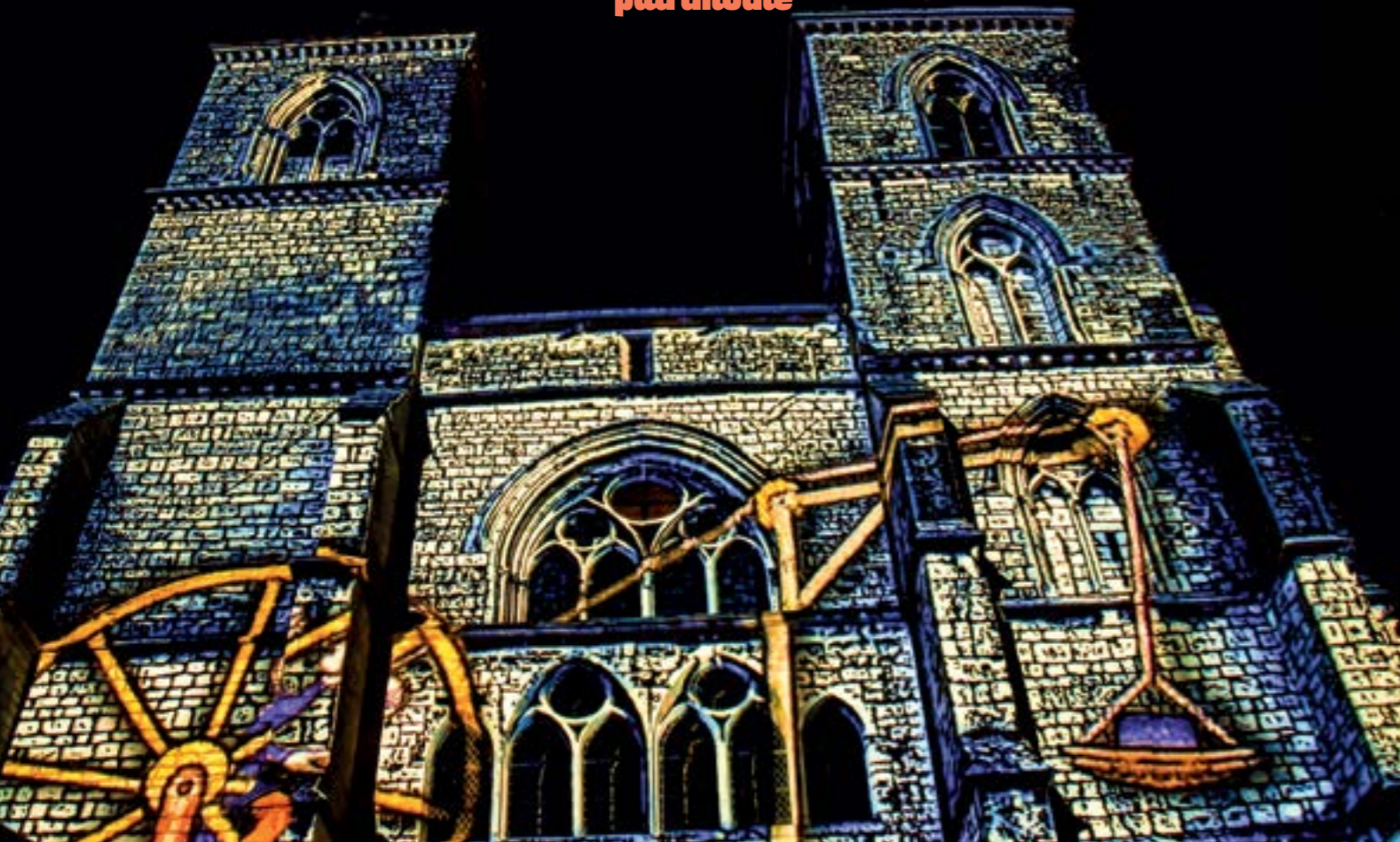
JÉROME DUPUIS

PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE QUARTIERS



Une première réunion sur le secteur 1, regroupant les quartiers de Saint-Aignan, Chaumont-le-Bois et hôpital, a pu avoir lieu en présence de Christine Guillemy, accompagnée de Gérard Gros Lambert, adjoint en charge de la proximité et Thierry Alonso, adjoint en charge de la sécurité et de la vie quotidienne, de Jacky Bourcelot et de M. Andriot qui représentaient leur quartier respectif. Une première prise de contact qui a permis de présenter les intentions municipales et en particulier ce nouveau dispositif qui voue à nouer une relation privilégiée entre la municipalité et les associations et comités de quartier. Demandes et projets ont déjà été remontés. Cette première rencontre a été très bien accueillie.





LA BASILIQUE EST ENTRE DE BONNES MAINS 18

Pierre-Antoine Gatier a été sélectionné pour assurer la maîtrise d'œuvre des premiers travaux de restauration de la basilique Saint Jean-Baptiste. Rencontre avec cet architecte reconnu pour son expertise et sa participation à la restauration de bâtiments prestigieux.

Chaumont Info : Pierre-Antoine Gatier, pouvez-vous nous préciser vos missions sur ce vaste chantier de restauration ?

Pierre-Antoine Gatier : La basilique a été parmi les premiers édifices à obtenir le statut juridique de monument historique (liste de 1862). La Ville de Chaumont m'a confié une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la basilique Saint Jean-Baptiste, dont elle est propriétaire. Il s'agit d'une première tranche de travaux décomposée en trois phases :

- 1> Travaux d'urgence et de mise aux normes du système de sécurité incendie
- 2> Assainissement des abords et gestion des eaux pluviales
- 3> Travaux de révision et restauration des toitures.

C.I. : Restaurer sans dénaturer, c'est un véritable enjeu ?

P-A G. : La basilique Saint Jean-Baptiste est une richesse archéologique et historique. Il est donc important de préserver cet édifice remarquable et de partager son histoire. Pour cela notre approche se veut respectueuse du monument et de son histoire, intégrant une démarche de restauration en conservation, prenant en compte l'ensemble du monument et ses évolutions dans le temps, de sa conception à nos jours. Une attention particulière sera portée sur les travaux effectués par le service des monuments historiques au cours du XIX^e siècle, en particulier les toitures en dalles de pierre recouvrant les bas-côtés et le déambulatoire. Nous analyserons également la philosophie des travaux réalisés par nos prédécesseurs, notamment

par Jean-Michel Musso architecte en chef, lors de la grande campagne de travaux des années 1980 et 1990, en respectant ces ouvrages. Bien que nous défendions une restauration en conservation, pour assurer le maintien de cet édifice historique nous ferons appel à des mises en œuvre contemporaines (descentes eaux pluviales, drains, équipements de sécurité).

C.I. : Quelles sont les principales difficultés que l'on peut rencontrer sur ce type de projet ?

P-A G. : La première difficulté de l'architecture de la basilique Saint Jean-Baptiste est son intégration dans le site : peu de place pour la circulation, peu de dégagements au chevet

19



PIERRE-ANTOINE GATIER
ARCHITECTE EN CHEF
DES MONUMENTS HISTORIQUES

entraînant des problèmes d'humidité. Mais c'est une chance exceptionnelle d'avoir préservé la continuité entre le monument et son tissu urbain. L'autre difficulté est sa complexité archéologique, approfondie dans le cadre de l'étude de diagnostic réalisée en 2018 par l'agence d'architecture ACV. Nous serons à l'écoute de cette richesse patrimoniale et développerons une approche globale de l'édifice, nous permettant ainsi de fonder notre projet sur une connaissance fine de l'ouvrage.

C.I. : Quelles sont les priorités de ce chantier ? En quoi consisteront les premiers travaux ?

P-A G. : La priorité identifiée par la Ville est d'assurer la sécurité de l'édifice. Or, un édifice aussi ancien que la basilique a forcément des problèmes de vieillissement de ses matériaux (chutes ponctuelles d'ardoises, de pierres, de vitraux). Grâce à ce programme d'intervention, nous pourrions mettre fin à ces risques. Il s'agira des premiers travaux à engager.

C.I. : Vous avez débuté votre carrière dans la Marne et en Haute-Marne. Ce chantier à Chaumont est en quelque sorte un retour aux sources. Comment envisagez-vous ce chantier chaumontais ?

P-A G. : En revenant à Chaumont, je redécouvre la qualité remarquable du savoir-faire des maîtres d'art intervenus dans la basilique (charpentiers, couvreurs etc.). Les ouvrages réalisés par le service des monuments historiques et, tout particulièrement, par mon prédécesseur J-M. Musso sont dans un état de conservation exceptionnel.

La basilique est un enjeu crucial pour la réactivation du cœur de ville. J'ai le sentiment qu'il ne s'agit pas uniquement de restaurer « la pierre », mais aussi « l'âme » de ce cœur de ville.

Pierre-Antoine Gatier est né en 1959. Il est diplômé de muséologie à l'École du Louvre en 1983 et de l'École de Chaillot en 1987. Major du concours d'architecte en chef des monuments historiques en 1990, il crée son agence l'année suivante. Il y est entouré de 23 collaborateurs, architectes, architectes du patrimoine, architecte-ingénieur, historiens de l'art, paysagiste qui participent à l'élaboration des projets de restauration et de mise en valeur de grands monuments comme le Domaine de Chantilly propriété de l'Institut de France, la Villa Médicis siège de l'Académie de France à Rome, la Bourse de Commerce et l'Opéra Comique à Paris. Pierre-Antoine Gatier a été élu en novembre 2019 à l'Académie des beaux-arts, section Architecture.



AU COMMENCEMENT...

Les premières interventions prévues concerneront le clos et le couvert, c'est à dire l'ensemble des éléments assurant l'étanchéité à l'eau et à l'air du bâtiment, ainsi que les abords de la basilique.

3 premières phases sont ainsi prévues :

- Phase A :

Interventions d'urgence et campagnes de purge 165 000 € H.T.

- Phase B :

Assainissement des abords et gestion des eaux pluviales 650 000.00 € H.T.

- Phase C :

Restauration des toitures dont celle de la sacristie 595 000 € H.T.

la photo



20

PALESTRA, EN TOUTES LETTRES.

En 2021, plongez dans le grand bain !

Palestra, centre aquatique, sportif et culturel est un projet porté par l'Agglomération de Chaumont.

travaux

21

AU FIL DES CHANTIERS

Cheminement amélioré derrière la piscine d'été
travaux réalisés en régie



Ecoles Cassin et Picasso
Isolation, peinture et ventilation des cages d'escalier
39390 € HT



Maison des associations - Pôle Rostand
Isolation, peinture et ventilation des cages
d'escalier
39775 € HT



Peintures et revêtements de sols à l'école Lafayette
travaux réalisés en régie



22

UNE PLACE AU CINÉ POUR LES AÎNÉS

En raison de la crise sanitaire, le Gala annuel des Aînés a dû être annulé. Pour autant, les aînés ne sont pas oubliés ! Chacun a reçu une place de cinéma qui, souhaitons-le, augurera le retour prochain des sorties entre amis.

Le Gala des Aînés est une manifestation très attendue par de nombreux Chaumontais et Brottais. Ce moment de rencontre et de divertissement réunit, chaque année, 1000 à 1200 personnes pour un spectacle et une pause gourmande autour d'une galette des rois.

Malheureusement, à cause de la pandémie et des nécessaires mesures de précaution, l'édition 2021 n'a pas pu se dérouler sur le format habituel. L'annulation de ce traditionnel rendez-vous récréatif de la mi-janvier attriste bien évidemment l'équipe municipale, l'Office municipal des Aînés chargé de l'organisation et, on l'imagine, tous les habitués.

Un ticket pour se projeter

Les élus de la Ville de Chaumont ont imaginé avec la direction du développement social une alternative pour que les aînés puissent bénéficier néanmoins d'un moment divertissant, en profitant d'une ambiance à nulle autre pareille ; et finalement rompre l'isolement dont beaucoup souffrent plus encore depuis les périodes de confinement.

Chaque sénior chaumontais et brottais de plus de 65 ans, inscrit sur les listes électorales, a reçu par courrier un bon pour une place de cinéma

valable au cinéma à L'Affiche pendant toute l'année 2021, utilisable dès que les mesures sanitaires le permettront. Ce bon sera échangeable à l'accueil du cinéma sur présentation d'une pièce d'identité.

Environ 4900 personnes seront concernées par cette action. Le budget affecté à cette opération est d'environ 22 000 euros, en espérant que toutes les places de cinéma soient utilisées et que le plus grand nombre puisse profiter d'un bon moment devant le film de son choix.

COUP DE CHAPEAU
aux bénévoles de
l'Office municipal des
aînés qui ont assuré la
mise sous pli des
3600 envois
postaux !

22000
euros



c'est le montant de l'enveloppe consacrée à cette opération "2021, les aînés au cinéma"



2021 : ANNÉE GRAPHIQUE

Cette année, le Signe, centre national du graphisme, organise la 3^e édition de la Biennale internationale de design graphique à Chaumont.

La thématique de cette édition, "VIRAL", propose au spectateur de réfléchir à ce terme qui évoque à la fois la propagation et la diffusion des informations et des images. En cette période de crise sanitaire, jamais nous n'aurons autant

regardé de schémas et de visuels, dont la lecture a plus que jamais été conditionnée par leur contexte et canal de diffusion, mais également par les choix graphiques qui ont été opérés.

La démultiplication de ces représentations a généré un double mouvement contradictoire : jamais les données n'ont été aussi accessibles à tout un chacun, et jamais elles n'auront suscité autant de débat, de confusion dans leur

interprétation... L'identité de la Biennale, réalisée par le studio DIA, met en scène cette viralité, par la propagation de mèmes* qui envahissent le message.

www.centrenationaldugraphisme.fr

23

SIGNES D'ACTIVITÉS

Si depuis plusieurs semaines les portes du Signe, le centre national du graphisme, sont fermées au "grand" public en raison des mesures gouvernementales, il n'en reste pas moins actif ! En effet, les équipes sont à pied d'œuvre pour assurer les missions pédagogiques qui lui incombent. C'est ainsi que des élèves de primaire jusqu'aux étudiant.es en graphisme du Lycée Charles de Gaulle, les enfants, ados ou jeunes adultes ont pu assister – dans le respect des mesures sanitaires – à des visites commentées de l'exposition du photographe Myr Muratet « Zone de confort », ainsi qu'à des ateliers en lien conçus par le graphiste Julien Lelièvre. Les plus

jeunes ont ainsi pu interroger par le geste l'habitat, la marge, et ce qui constitue leur zone de confort. Les plus âgés ont pu assister à des conférences, comme « Écologie des villes » d'Audrey et Myr Muratet qui évoque la manière dont le vivant s'adapte dans les friches urbaines, ou au cycle Réalités économiques, conçu spécialement pour les designers graphiques. L'ensemble de ces conférences est à retrouver en ligne, sur la page YouTube du Signe.



Le Signe, centre national du graphisme



Écriture & Image Un graphisme participatif

Pour la saison à venir, Chaumont s'est lancé un nouveau défi : créer une affiche participative en faisant appel aux jeunes talents locaux : les étudiants du lycée Charles de Gaulle. Durant un workshop d'une semaine, animé par la graphiste Sarah Floe Stenberg (graphiste des saisons), les étudiants de 2ème année du DN Made Graphisme ont ainsi pu laisser libre cours à leurs émotions et leurs

envies artistiques. Guidés par la thématique de la saison 04 'Écriture & Image', qui débutera au mois de février, les graphistes en herbe ont utilisé diverses techniques comme la peinture, la gravure ou encore la photographie, afin de libérer au maximum leur imagination et leur créativité.

Au terme de ce workshop, chaque élève a présenté oralement son travail de réflexion, ce qui leur a permis de se confronter à la réalité de leur future profession : comment

convaincre un client potentiel, en dévoilant une proposition graphique de manière construite et argumentée. Une seule de ces propositions a été retenue par le jury pour illustrer la prochaine saison culturelle de la ville de Chaumont. Elle sera révélée lors de l'ouverture de la saison 04 dont le thème vient s'inscrire à son tour dans le cadre de la Biennale du Design Graphique. L'ensemble des projets fera l'objet d'une présentation au printemps prochain.



24

STUDIO BALDINGER – VU-HUU Une nouvelle signalétique urbaine sous le signe du graphisme



Afin de confirmer son identité et rendre visible dans l'espace public le graphisme, la Ville de Chaumont s'est donné pour objectif de créer

une nouvelle signalétique graphique urbaine. Véritable défi totalement inédit et novateur, cette signalétique graphique élevée à l'échelle d'une ville a été confiée au studio parisien Baldinger – Vu-Huu, du nom des deux associés André Baldinger et Toan Vu-Huu.

L'intention créative et expérimentale de l'approche formulée par la Ville et pilotée par la Direction des politiques culturelles dans le cadre de sa mission "Chaumont, ville du graphisme", a pour objectif de développer un projet ambitieux, en direction de

ses habitants, de ses étudiants en graphisme, de ses touristes, mais également de ses investisseurs et de ses nouveaux habitants.

La Ville de Chaumont inscrit clairement ce projet dans une démarche de développement de son attractivité culturelle et territoriale. Pour plus d'informations retrouvez le portrait du studio Baldinger-Vu HUU dans le prochain journal des saisons culturelles de la Ville de Chaumont, à paraître en février, et les différentes étapes du chantier dans les prochains numéros du Chaumont info.

EN ATTENDANT LE RETOUR DU PUBLIC

Le Nouveau Relax se réinvente pour faire vivre la culture

Au cours des périodes de fermeture au public, l'équipe du Nouveau Relax est restée mobilisée auprès des artistes, pour continuer à faire vivre la culture et la réinventer. Le site internet et la page Facebook du théâtre ont été alimentés par différentes propositions tandis que trois résidences de création se sont succédé en salle de répétition.

Pendant ce temps, la pièce « Le discours » d'après le roman de FabCaro a également été jouée en séance professionnelle et a donné lieu à une captation vidéo.

Les plus jeunes (de la crèche au

lycée) ont pu suivre des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle dirigés par des artistes intervenants. Les plus chanceux ont assisté au spectacle « Les Merveilles » que la compagnie Un Château en Espagne a donné dans des écoles.

Le Nouveau Relax espère retrouver son public en 2021 avec, notamment, « La mémoire de l'eau » le 21 avril à la piscine Gagarine.



En raison de la crise sanitaire, une visite sur le page Facebook du Nouveau Relax permettra de confirmer horaires d'ouverture et programmation.

25

18^e SALON DU LIVRE DE CHAUMONT

Une édition numérique à regarder sans modération.

Pour sa 18^e édition, le Salon du livre de Chaumont s'est adapté et a proposé non pas un week-end de rencontres mais un rendez-vous hebdomadaire sur 2 mois et demi ! Ainsi ce sont 10 émissions qui sont mises en ligne chaque samedi soir sur la chaîne YouTube du salon depuis le mois de décembre avec, à chaque fois, un temps de réflexion et de débats avec les tables rondes des auteurs et modérateurs invités, mais également un temps d'échange et de découvertes avec les auteurs jeunesse qui sont allés à la rencontre des élèves de la ville et de l'agglomération de Chaumont.

Un nouveau défi pour l'équipe du Salon du livre qui s'est révélé très

enrichissant et qui a notamment permis de développer un nouveau public. Au fil des émissions, les téléspectateurs ont pu tenter de gagner les ouvrages des auteurs invités en répondant à 3 questions par émission.

1 émission reste encore à découvrir :

> samedi 6 février :

le grand entretien avec Valentine Goby. Elle nous offrira d'ailleurs une lecture musicale poignante de son roman « Murène » au côté du musicien Xavier Llamas.



Pas d'inquiétude, si vous avez raté les premières émissions, elles restent en ligne !

salon du livre chaumont

C'EST DANS LA BOÎTE !

Le concert 'Ma boîte à jazz #2' avec KS2 – Cédric Hanriot & Franck Agulhon est visible sur la chaîne YouTube des Saisons culturelles chaumont.



Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur en novembre dernier, le deuxième concert du cycle musical 'Ma boîte à jazz' s'est déroulé non pas avec des spectateurs mais avec des caméras ! Le concert a été enregistré et monté par un talent local, le réalisateur Naps, accompagné de son équipe de tournage.

Le public a ainsi pu savourer ce concert de jazz à la maison et partager un moment intimiste et singulier avec le duo KS2 composé de Cédric Hanriot au clavier et Franck Agulhon, l'un des batteurs les plus recherchés de la scène jazz française.

Alors si vous n'avez pas encore regardé le concert, il est temps d'y remédier et de se rendre immédiatement sur la chaîne YouTube des saisons culturelles de Chaumont !



CÉLINE BRASSEUR
4^e adjointe au maire,
en charge de la famille,
des solidarités et de la
citoyenneté
Vice-présidente du
Conseil départemental
Liste Chaumont
naturellement

CHAUMONT MOBILISÉE ET SOLIDAIRE

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Pour y faire face, notre équipe municipale s'est pleinement mobilisée et a joué un rôle de catalyseur des initiatives du tissu économique et social local : affronter ensemble cette crise afin de la subir le moins possible.

En 2021, la ville de Chaumont continuera ses efforts de soutien en faveur des actions et animations commerciales et la municipalité renforcera encore les actions et dispositifs d'aide aux plus démunis et aux plus fragiles. C'est une priorité.

L'arrivée de la pandémie a permis de juger de la réactivité de la municipalité qui a équipé les chaumontais de masques et s'est mobilisée auprès des écoles pour faciliter la mise en œuvre des protocoles et rassurer les familles. En 2021, la lutte contre le virus continue mais avec l'espoir du vaccin et nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans cette action de santé publique.

Nous saluons encore les personnels de santé sans qui rien ne serait possible dans cette bataille, toujours à nos côtés et en première ligne.

L'année 2020 nous a permis de revisiter nos pratiques et de nous réinventer dans de nouveaux modes d'échanges afin de maintenir et conforter le lien à la population, notamment via les réseaux sociaux. Nous avons appris de cette époque et nous continuerons à développer des actions et des outils pour toujours plus d'écoute et d'entraide.

L'année 2020 a également impacté le monde associatif qui a beaucoup souffert. La municipalité l'a soutenu et le soutiendra encore. Pour ce faire, la maison des associations en lien avec le CVAL et les acteurs associatifs demeurent mobilisés à ses côtés.

L'année 2020 nous a démontré que l'engagement citoyen était essentiel à la survie de la communauté dans les périodes très difficiles. C'est pourquoi 2021 sera également l'année de la mise en place d'un conseil municipal des jeunes qui devra leur permettre une première expérience de la vie démocratique. Ce sont eux qui feront le monde de demain. Invitons-les dès aujourd'hui à partager la vie de la cité.

Les épisodes de souffrance et de mal être que nous avons connus et que nous connaissons encore doivent nous convaincre de renforcer ensemble le tissu de la solidarité, de la fraternité et de l'action citoyenne.

Que cette année 2021 soit celle du renouveau.



JORIS PIERRET
Liste Chaumont 2020
Avançons ensemble

REGARDONS LOIN DEVANT !

Alors que les conséquences sociales de la crise sanitaire se font chaque jour un peu plus ressentir. Nous pouvons nous interroger sur la direction que la majorité souhaite faire prendre à notre ville. Que ce soit sur le plan culturel, économique, écologique, des actions sont mises en place mais avec quelle cohérence? Quelle visibilité? Quelle concertation? Une liste d'idées, aussi bonnes soient-elles, mises en places de façon individuelle, peuvent-elles aboutir à une politique ambitieuse? Je ne le crois pas, cette méthode prépare insuffisamment l'avenir de notre ville. Bien des choses sont possibles ;

Il est grand temps de fixer un cap clair, de se projeter dans les prochaines années en prenant en compte les grands enjeux auxquels nous devons faire face. Je pense entre autre à la question environnementale, mais je pense surtout à la jeunesse qui est chaque jour un peu plus inquiète pour son avenir tant elle est consciente de cette problématique.

Bien des choses sont possibles ; Alors, investissons dès aujourd'hui dans cette transition sociale-écologique, qui nécessitera de nombreuses années pour être menée à bien. C'est pourquoi chaque jour compte, ne perdons plus de temps dans des querelles de personnes qui déchirent déjà la majorité plus préoccupées par les prochaines échéances électorales que l'avenir des Chaumontais.

Bien des choses sont possibles ; Chaumont est une ville magnifique. Une terre fertile, comptant des habitants extraordinaires, très souvent altruistes et décidés à s'entraider. Il faut apprendre à faire confiance à cette intelligence collective trop souvent étouffée par une très grande verticalité. Tout cela est une utopie. C'est-à-dire un projet, c'est-à-dire une ambition, c'est-à-dire un avenir.

Cela peut, cela doit, devenir une réalité.



ALEXANDRE PERNET
Liste Nous Chaumont

UN BUDGET PARTICIPATIF TROP BIEN CONFINÉ

Lors du dernier Conseil municipal, la majorité a présenté son premier budget participatif. L'idée que nous nous faisons de la participation citoyenne n'a rien à voir avec l'énième coup de communication de la majorité. Que cela soit sur le montant prévu ou la méthode, le compte n'y est pas ! On est très loin de l'idée de justice sociale des premiers budgets participatifs qui avaient pour but de confier prioritairement aux citoyens et quartiers les plus pauvres un accès aux décisions dans l'investissement local. Ces budgets sont aussi des outils pour lutter contre la fracture démocratique qui s'enracine entre les classes populaires et moyennes qui ne se déplacent plus pour voter et la classe politique dominante qui détient souvent autant le pouvoir de décision que le pouvoir économique. Également, les élus cèdent une partie de leur souveraineté en construisant des règles définies avec les citoyens tout en favorisant toujours la justice sociale. Dans ce qui nous a été présenté, rien de tout ça ! Des règles définies arbitrairement, un montant ne représentant même pas 0,5 % du budget de la ville, pas de « Prime » aux zones et personnes les plus défavorisées, pas de valeurs éducatives. Bref, un énième jeu concours où chaque projet devra batailler contre d'autres pour se partager les quelques miettes concédées par la majorité. Et quand on nous reproche de ne pas prendre part à sa construction, nous atteignons le sommet de la mauvaise foi. Certains élus d'opposition ont tenté d'amender le projet, mais toutes les propositions qui pouvaient avoir sens (augmentation des sommes affectées, priorité aux quartiers les plus démunis, participation au processus décisionnel...) ont été rejetées en bloc par la majorité, celle-ci ne cédant que sur des modifications mineures ou qui l'arrangeaient comme l'allègement du calendrier de mise en place. Nous ne sommes pas là pour servir la soupe, quand le support est défaillant, le vernis posé dessus ne le rendra pas de meilleure qualité. Nos idées n'étant ni périssables, ni jetables, nous croyons à l'intelligence collective et c'est pour cela que nous pensons que la démocratie participative que nous défendons est une voie plus crédible pour rendre aux citoyens l'envie d'être de véritables acteurs du futur de notre ville. Le collectif démocratique, écologique et social de la liste « Nous Chaumont » souhaite à toutes et tous, bonheur, santé et liberté retrouvée pour cette nouvelle année.



SYLVAIN DEMAY
Liste Lutte ouvrière
Faire entendre le camp
des travailleurs

NOS SOUHAITS POUR 2021 : QUE LES TRAVAILLEURS RETROUVENT LE CHEMIN DE LA CONSCIENCE DE CLASSE ET DES LUTTES COLLECTIVES

En 2020, le système capitaliste a montré à quel point il était à bout de souffle. Le virus qui est apparu aurait pu souder l'humanité dans une lutte commune. Au contraire, dans cette société capitaliste, celui-ci a agi comme un révélateur. La fragilité de l'économie a fait que les quelques mesures prises pour enrayer l'épidémie ont aggravé brutalement la crise économique mondiale. Le système de production s'est montré incapable de fournir à temps les masques et respirateurs nécessaires. Le système de santé, mis à mal depuis des années par les coupes budgétaires, n'a pu faire face qu'en recourant à une mesure venue du Moyen-Âge : le confinement de toute la population. L'impuissance du gouvernement face à l'épidémie est d'abord sociale : les intérêts des capitalistes sont toujours passés en premier. Ce sont les initiatives, l'ingéniosité des soignants et de toute la population qui ont permis de faire face, pas les ordres contradictoires venus d'en-haut. Si un vaccin a pu être produit en un temps record, c'est malgré les obstacles que constituent la concurrence entre équipes de différents laboratoires, et c'est grâce aux recherches sauvées des coupes budgétaires ces dernières années. Et si la confiance est limitée dans la population, ce n'est pas par manque de connaissances scientifiques partagées, mais du fait des nombreux scandales sanitaires liés à la course aux profits des laboratoires pharmaceutiques. L'aggravation de la crise économique a plongé encore davantage de travailleurs dans la pauvreté. En Haute-Marne, 4500 personnes sont contraintes de survivre avec le RSA, pour une population en âge de travailler de 105 000 habitants. Les plus riches, eux, ont encore vu progresser leur fortune, au point que les 26 plus grosses fortunes de la planète possèdent autant que la moitié de l'humanité. Il est plus que temps de mettre fin à ce système dément, et pour cela, il faut que les travailleurs revendiquent de diriger eux-mêmes la société. La façade démocratique de notre société s'effrite et n'arrive plus à masquer la dictature de la grande bourgeoisie. Seule la classe ouvrière peut lutter efficacement contre cette dictature. Il nous faudra reprendre confiance dans notre force collective, et imposer de pouvoir tous vivre de notre travail, ce qui ne peut conduire qu'à renverser le système capitaliste lui-même.

Biennale internationale de Design Graphique



3^e BIENNALE INTERNATIONALE DE DESIGN GRAPHIQUE DU 27 MAI AU 26 SEPTEMBRE 2021 À CHAUMONT.

web : www.centrenationaldugraphisme.fr/biennale/
Instagram : @biennale.design.graphique
Facebook : Biennale internationale de design graphique

PARTICIPATION CITOYENNE

DÉLÉGUÉS DE QUARTIERS
CONCERTATION DE PROJETS
BUDGET PARTICIPATIF

Construisons la ville ensemble
Cultivons le vivre ensemble

